



S3 de Lyon

**Bulletin Académique du syndicat National
des Enseignements de Second degré**

AIN LOIRE RHONE



Supplément n°5
au bulletin académique
N°203 – septembre 2015



Dispensé de timbrage Lyon 68 CC



PRESSE

DISTRIBUE PAR

LA POSTE

Déterminés

Nous devons défilier le 24 novembre et poursuivre ainsi l'action unitaire menée depuis juin 2014, relayée par l'envoi de cartes pétition à l'Elysée le 1er octobre.

Suite aux attentats à Paris, le Parlement a voté l'état d'urgence dans le but d'assurer la sécurité du pays, ce qui entraîne l'annulation des manifestations. A l'heure où nous écrivons ces lignes, se profilent des décisions graves pour l'avenir de notre pays.

Mais cela ne servira-t-il pas aussi de prétexte pour ignorer nos revendications ? En tout cas, nous ne renoncerons pas.

Les retraites ne sont toujours pas « sauvées », notre pouvoir d'achat continue à s'éroder. Sont touchés tout particulièrement les retraités titulaires de petites pensions, singulièrement les femmes. Par ailleurs, avec l'augmentation des annuités exigées, les professeurs ayant eu une carrière complète, n'ont plus droit à 62 ans à une retraite à taux plein.

Nous avons le plus grand mal à faire accepter notre représentation dans les nouvelles instances qui nous concernent.

Oui, nous allons poursuivre nos actions, même si elles prennent des formes différentes. Tout ceci nécessite un débat. Nous avons besoin d'en discuter ensemble à l'Assemblée Générale du 15 décembre.

Le bureau du S1 :

Geneviève Guerrini, Colette Deleplace,
Michel Allombert, Catherine Meunier

Sommaire

- P.1 **Edito**
- P.2 **Hommage à Eliane Coiffier**
AG d'automne mardi 15 décembre
- P.3 **SOLIDARITE-S**
AG d'automne—cupon réponse
- P.4 **L'Europe dont nous ne voulons pas**

SNES Lyon
16 rue d'Aguesseau
69007 LYON

Tel : 04 78 58 03 33 Courriel : s3lyo@snes.edu



Eliane

Nous avons tous ressenti à l'enterrement d'Eliane le poids d'une cérémonie anonyme qui escamotait la richesse de notre vécu avec elle, où sa dimension d'intellectuelle et d'enseignante, et son engagement militant si ancien et si constant ne pouvaient être qu'effleurés.

La présence de très nombreuses personnes extérieures à sa famille, témoignait de la richesse de la vie sociale d'Eliane, très engagée dans les circonstances du temps.

Eliane était une personnalité connue pour son engagement militant dans le SNES, comme au sein de sa tendance, l'Ecole Emancipée, avant son arrivée au S1 des retraités en l'an 2000, au moment de son départ en retraite.

En 2005, le S1 des retraités s'est solidarisé pour qu'elle devienne secrétaire du S1, et cette confiance dans sa capacité à assurer cette tâche, a été confortée tout au long des 10 ans où elle est restée secrétaire.

Le caractère réfléchi de sa démarche s'est traduit par l'attention et le tact qu'elle a mis à distinguer son action au nom du S1, et la poursuite de la fidélité à son courant de pensée, en tenant compte du fait que le syndicalisme retraité est d'une nature particulière.

Elle a œuvré avec une grande intelligence, une honnêteté intellectuelle exceptionnelle, à rassembler, aussi bien dans le fonctionnement quotidien du S1, que dans les négociations intersyndicales difficiles engagées entre syndicats de retraités, au sein des interUCR, la grande et la petite. Elle y voyait un enjeu majeur face aux difficultés à créer un rapport de forces favorable aux retraités, tout en affirmant avec

détermination la spécificité des retraités de la Fonction Publique, et la particularité de nos pensions, attachées au budget de l'Etat. Elle a toujours veillé à rendre compte des évolutions de ces rencontres, apportant au S1 une aide précieuse pour mesurer les enjeux et les difficultés.

Dans le quotidien du S1 elle n'a jamais mis en avant ses diplômes ou ses compétences, malgré l'étendue de ses connaissances et la clarté de sa pensée. Sa modestie a permis un fonctionnement collectif très souple, très amical. Elle était une source de chaleur humaine et de gentillesse. Elle se voulait attentive aux autres.

Son engagement féministe constant depuis ses débuts de jeune professeur, se traduisait par une attention à la diversité des situations des femmes, aux femmes les plus en difficultés, aux femmes des petites retraites, celles à qui le système de la décote a fait payer le rééquilibrage des comptes, aux attaques portées sur les avantages familiaux.

Sa détermination et ses colères, lorsqu'un solliciteur dépassait les bornes, ou que le paysage syndical s'obscurcissait pour des raisons diverses, étaient dynamisantes.

L'importance de son rôle se dessine aujourd'hui en creux par le vide que sa disparition inattendue laisse dans le S1.

Nous voulions lui exprimer toute notre gratitude pour la vie syndicale qu'elle nous a permis de connaître durant ces dix années.

Les permanenciers du lundi :

Colette Deleplace, Geneviève Guerrini,

Michel Allombert, Catherine Meunier

Assemblée générale d'automne

Assemblée générale d'Automne

Mardi 15 décembre

de 9h30 à 12h30

Bourse du Travail - salle B

En 1945, le principe de la solidarité intergénérationnelle est retenu lors de la création de la protection sociale pour la maladie, les retraites, etc.... Pour une grande part discrédité pour avoir collaboré avec l'occupant, le patronat n'est pas dans un rapport de force qui peut l'empêcher.

Il va devoir accepter que la valeur du travail d'un salarié comporte le salaire versé, plus les « cotisations dites salariales et patronales ». Il n'aura de cesse de faire disparaître sa part de cotisations, s'acharnant contre la protection sociale, ce système redistributif dans lequel actifs et retraités, malades et bien portants, jeunes et vieux sont solidaires : « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

D'abord, le mode de gestion va être modifié à plusieurs reprises. Les différentes crises qui vont se succéder avec leur lot de chômage vont contribuer à écarter le monde du travail des décisions qui le concernent.

Petit à petit, la valeur du travail va baisser, sans que cela soit dit.

Les exonérations de ce que les entreprises et les grands actionnaires ont réussi à faire appeler « charges » vont être multipliées.

En 1991, la CSG est créée par Michel Rocard. On passe donc d'une cotisation à un impôt direct dédié à la protection sociale. De 1,1% en 91, elle ne cesse de monter en puissance par rapport à la part des cotisations sociales.

L'instauration de la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) supportée par les seuls retraités pour financer la perte d'autonomie porte un coup à la solidarité intergénérationnelle.

Celle-ci va subir d'autres coups importants avec la marche vers l'assuranciel des mutuelles. L'ANI (Accord National Interprofessionnel) rend obligatoire la mutuelle complémentaire santé. En effet, comme l'AMO (assurance maladie obligatoire) ne rembourse plus que 50% de la médecine dite « de ville », le gouvernement a opté pour cette solution. On sort alors du système solidaire universel pour entrer dans un système qui va vers le privé.

Notre mutuelle historique, la MGEN, s'oriente elle aussi vers la marchandisation, en diversifiant les offres. Les remboursements de nos soins seront fonction de l'offre choisie et le taux de notre cotisation, sera fonction de notre âge.

Nouveauté : le PLFSS (projet de loi de finance de la sécurité sociale) 2016 prévoit un contrat spécifique pour les personnes de 65 ans et plus, qui tourne donc le dos à la solidarité actifs-retraités et vide de sens le modèle solidaire des mutuelles de fonctionnaires. Le PLFSS prévoit aussi de concentrer tous les régimes et de faire passer la gestion des mutuelles des fonctionnaires sous l'autorité de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés)

Ce modèle social qui nous a permis de vivre dignement malgré ses imperfections est détruit pas à pas. Au-delà de nos intérêts propres, nous ne laisserons pas les générations qui nous suivent en être privées sans nous battre avec elles pour sa conservation et son amélioration.

Catherine Meunier et Colette Deleplace

Repas de l'Assemblée Générale d'Automne du 15 décembre

Coupon-réponse

Participation au repas de midi

(Menu 26€ vin et café compris)

Nom - Prénom : _____ Nb de couverts retenus : —

Ne pas envoyer de chèque, paiement sur place

**Inscription à renvoyer impérativement avant le 11 décembre au plus tard à SNES Retraités
- 16 rue d'Aguesseau - Lyon 7ème**

**nous contacter soit par téléphone au 04.78.58.03.33 les après-midi de 14h30 à 17h30 ou
par mail S3lyo@sn.es.edu**

Un mouvement jeune et plein d'énergie voulait transformer une nation et réveiller le vieux continent.

L'Euro-groupe et le F.M.I ont brisé cette espérance.

L'Union économique et monétaire (U.E.M) qui devait consolider définitivement l'unité européenne risque à présent de la faire voler en éclat. Cette crise a mis en évidence sa nature de plus en plus autoritaire à mesure que l'Allemagne y impose sans contrepoids ses volontés et ses obsessions.

Car une grande partie des dirigeants européens partagent le sentiment qu'assouplir les règles de fonctionnement de l'U.E.M pour aider un gouvernement de gauche en Grèce créerait un dangereux précédent. Plus qu'une contagion financière de la crise grecque, c'est le risque de contagion idéologique qui les préoccupe : dans l'Espagne de « Podemos » bien sûr, mais également en Irlande et au Portugal, deux pays ayant tout comme la Grèce fait l'objet de plans de « sauvetage », leur imposant des programmes d'ajustement dévastateurs.

La Grèce a capitulé, mais c'est aussi le projet européen qui a été défait. La Grèce nous révèle à quoi ressemble l'Europe dont nous ne voulons plus.

Mettre un terme à la crise grecque: un nouveau départ pour l'U.E.M ?

En dépit de leurs déclarations, les dirigeants européens se sont employés à trouver une solution temporaire, sans traiter le problème de fond. Car la Grèce ne représente qu'un cas extrême d'une situation largement partagée en Europe lorsqu'après la crise financière de 2008- 2009, L' U.E.M a choisi l'austérité comme principal remède à ses difficultés: amputation des salaires, coupes budgétaires, hausse des impôts, réformes favorables au marché contre les services publics et institutionnalisation de la rigueur à travers les traités.

D'un point de vue allemand, l'austérité présente l'avantage de faire porter le coût de l'ajustement aux pays déficitaires tout en préservant les intérêts des grandes banques et des gros exportateurs. Du point de vue de l'U.E.M cependant, une telle politique déprime la demande et contracte l'économie sans offrir aux pays déficitaires la moindre perspective d'un remboursement de leur dette.

Du point de vue grec enfin, l'austérité s'avère désastreuse car la contraction de l'activité et des revenus emprisonne le pays dans une situation de faible croissance (recul du P.I.B de 25%), de chômage massif et de dette explosive (175 % du P.I.B).

La politique allemande conduit l'U.E.M à l'échec à moyen terme mais elle aura ravagé la Grèce bien avant.

Car la dette n'est pas la cause des difficultés du pays, elle ne fait que les aggraver. Le principal problème est en fait le sous-développement des capacités productives du pays et son corollaire : la grande dépendance de la Grèce à l'égard des financements externes.

Mais alors quelle autre option peut-on envisager ?

Celle de l'annulation partielle de la dette, décidée unilatéralement exacerberait les tensions entre Athènes et les institutions européennes. Il faut donc y renoncer si la Grèce veut rester dans la zone euro.

Une autre voie reste possible mais elle implique une restructuration préalable de la dette : il s'agirait de faire passer les créances actuellement détenues par le F.M.I et la B.C.E à échéance 2016-2024 (soit 70 % du total) aux mains des états européens et de rendre plus flexibles les dates de certaines échéances. Les états devenus détenteurs de la dette apporteraient leurs créances (à hauteur de 50 milliards) à des fonds d'investissement bilatéraux chargés d'investir dans l'économie productive du pays. Bien sûr une telle proposition nécessiterait que la Grèce engage une profonde réforme de ses institutions afin de sortir de son ornière traditionnelle : celle d'une économie de rente (rente touristique, immobilière, profits liés au commerce d'importation) gangrenée par le clientélisme. L'effort serait donc de taille, mais les nouveaux créanciers devenus investisseurs contribueraient à la création d'emplois industriels qui dessinerait enfin un cercle vertueux (baisse du chômage, augmentation de la consommation, hausse des rentrées fiscales, rapatriement des capitaux du fait de l'ancrage dans la zone euro) à l'opposé de celui, vicieux, tracé par les politiques d'austérité. Un tel projet permettrait aussi d'approfondir les complémentarités industrielles au sein de l'Union et de valoriser les savoirs faire grecs dans certains domaines.

Un nouveau modèle, susceptible d'être dupliqué ailleurs en Europe, ouvrirait alors la voie à une véritable relance européenne sur la base d'un développement coopératif et solidaire.

Contribution de Michel Allombert